VAUCLUSE.FR

Sur la base d’une analyse des besoins des ménages Vauclusiens, il vise la résolution des difficultés des ménages en situation de fragilité liée au logement. Il définit en particulier des mesures favorisant l’accès et le maintien dans le logement. En effet, les difficultés liées au logement, peuvent accentuer le phénomène de précarisation et représenter un frein à l’insertion sociale.

Le 3ème PDALHPD de Vaucluse a été apporuvé par le Conseil départemental, le 28 avril 2017.

En application de son cadre règlementaire, le plan d’actions du PDALHPD n°3 de Vaucluse
mobilise l’ensemble des acteurs concernés pour la période 2017-2023.

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

 CONTACTER

Le Plan Départemental d’Actions pour le Logement et l’Hebergement des Personnes Dévaforisées de Vaucluse
Le Plan Départemental d’Actions pour le Logement et l’Hébergement des Personnes Défavorisées de Vaucluse (PDALHPD) est un dispositif de planification réglementaire visant à la mise en œuvre du

droit au logement. Il est élaboré et mis en œuvre par l’État et le Département.

CONTACT

 0490161500

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

Vaucluse
Chargement...

.